



Dossier d'inscription aux stages
Année 2016-2017

N° allocataire CAF :
Quotient familial =

Intitulé du stage : _____

Comment avez-vous eu connaissance du stage ? _____

Renseignements Administratifs

Nom de l'enfant Prénom

Date de naissance Sexe : M F

Responsable (redevable) : M. Mme M. & Mme

Nom Prénom

Adresse :

CP - Ville : Quartier :

Téléphone : Domicile : Portable : Professionnel :

Adresse messagerie (merci de noter une seule adresse consultée régulièrement) :

Profession du Père de la Mère

Autre membre de la famille inscrit à la Maison des Arts :

Scolarité 2016-2017 : Niveau scolaire : Etablissement scolaire :

Autorisation à remplir par les Parents, pour les enfants mineurs

Je soussigné, responsable légal de l'enfant

Inscris mon enfant à la Maison des Arts et l'autorise à participer aux différentes activités proposées par les Professeurs.

Décharge la Maison des Arts de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir avant et après la prise en charge effective des enfants par les professeurs.

Autorise les organisateurs à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale : oui non

Signature :

Tarifification

Si vous ne souhaitez pas communiquer vos ressources, **le montant maximum** sera appliqué. Merci de bien vouloir signer, ci-dessous :

Je ne souhaite pas communiquer mes ressources et accepte l'application du tarif maximum.

Date et signature :
(précédées de la mention « lu et approuvé »)

J'autorise la Maison des Arts à recueillir des informations me concernant auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, dont mes ressources et mon quotient familial, afin de vérifier mon éligibilité aux tarifications spéciales et de simplifier mes démarches. Le recueil des consentements peut se faire en ligne, de façon dématérialisée, toujours sous réserve de son excellente qualité au sens de la loi informatique et libertés :

OUI NON – Dans ce cas, j'accepte l'application du tarif maximum.

Date et signature :
(précédées de la mention « lu et approuvé »)

Autorisation d'utilisation d'image et de vidéo

• Dans le cadre de vos activités, la Maison des Arts est susceptible de prendre des photos et des vidéos, pendant les cours et les spectacles, pour une publication, sans contrepartie ni limite dans le temps, pour tout support de communication (écrit, audio-visuel, site internet) diffusé par la Ville de Saint-Herblain, et ne présentant aucun caractère commercial.

Si vous ne souhaitez pas que votre image soit utilisée dans ce cadre, merci de cocher cette case

Je soussigné(e) autorise la Maison des Arts à utiliser mon adresse électronique :
..... pour m'envoyer la lettre d'information de la Maison des Arts.